



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Guadeloupe: postes et telecommunications

Question écrite n° 38206

Texte de la question

M Ernest Moutoussamy attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur la degradation alarmante du service public assure par la poste dans le departement de la Guadeloupe. Les recettes rurales sont notablement insuffisantes et, dans certaines communes comme Saint-Francois, l'attente au bureau de poste depasse plus d'une heure pour les usagers, ce qui est inadmissible surtout pour les personnes agees. Par ailleurs, la solution qui consisterait a proposer aux collectivites locales de prendre a leur charge l'implantation et la gestion d'agences postales est une forme de sous-traitance non controlee pouvant ouvrir la voie a des malversations et est, par consequent, rejetee par les personnels. Il lui demande de l'informer des mesures qu'il entend prendre pour ameliorer la situation de la poste dans le departement.

Données clés

Auteur : [M. Moutoussamy Ernest](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38206

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1246